



PARIS

Parcours d'Accompagnement et de Redynamisation vers l'Insertion Socio-professionnelle

Objectif :

L'action vise à accompagner la personne sur le chemin de son développement personnel afin de la rendre acteur de sa vie sociale, professionnelle, économique, civique et culturelle. Elle interagira à la fois sur la maîtrise des savoirs de base et sur l'intégration à l'environnement économique et social à travers la construction et l'émergence d'un projet professionnel ; ainsi confortés dans leurs dynamiques d'insertion, les publics trouvent un sens aux apprentissages.

Public :

Reconnues «travailleur handicapé» par la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH), en situation d'illettrisme, ces personnes doivent être en mesure de manifester un réel intérêt pour mener une démarche d'insertion structurée autour d'actions visant le renforcement individuel des savoirs.

Le parcours s'adresse à des adultes et jeunes adultes en situation d'illettrisme, qui ont été scolarisés en langue française mais n'ont pas acquis ou conservé les savoirs de base ; ce qui se manifeste par :

une non-maîtrise des codes écrits et une non-utilisation de ces derniers
et/ou une non-maîtrise des bases en arithmétique
et/ou des difficultés de communication
et/ou une dévalorisation de la personne
et/ou une absence de capacité d'anticipation et de raisonnement logique
et/ou un problème de culture et de vie sociale (exclusion de la société)
et/ou une vie professionnelle précaire
et nécessite un accompagnement spécifique dans la construction d'un projet professionnel.

Moyens :

Une salle de regroupement et un centre de ressources, du matériel audio et vidéo, des postes informatiques comportant de nombreux logiciels, des abonnements aux principaux quotidiens et mensuels, des possibilités de sorties collectives.

Connaissance

Projet professionnel

Organisation

Socialisation

Savoirs de base



A
u
t
o
n
o
m
i
e

Durée et effectif de l'action PARIS :

Le parcours est organisé sur une durée maximale de 39 semaines, réparties sur dix mois.

Il est prévu pour un effectif de douze stagiaires. Les participants pourront quitter l'action dès le septième mois si le projet professionnel est finalisé.

L'équipe interdisciplinaire :

Assistant social
Infirmiers
Formateurs-coordonnateurs de l'action
Formateurs du plateau technique du C.R.P.
Médecins
Responsable insertion
Responsable des projets de formation
Secrétaire
Intervenants ponctuels

Durée du parcours :
39 semaines réparties sur dix mois

ACTIVITES LIEES AUX OBJECTIFS DE L'ACTION

En lien avec l'orientation et la problématique de chacun, bien qu'inscrites dans une démarche individualisée, les activités sont développées à partir d'un groupe où s'impliquent les principaux acteurs du parcours : personnes accueillies et formateurs.

La construction du projet professionnel

L'objectif est de permettre à la personne de construire en autonomie son projet professionnel en fonction de sa problématique individuelle, au travers d'un accompagnement personnalisé par une équipe interdisciplinaire.

La personne accueillie pourra s'appuyer sur :

- des entretiens individuels
- une évaluation globale de son potentiel
- des recherches documentaires, des visites d'entreprises ou d'organismes de formation, des enquêtes auprès de professionnels
- des mises en situation en ateliers de formation et lors de stages en entreprise
- des rencontres avec des responsables d'entreprises, d'organismes de formation ou d'insertion
- des avis de médecins quant à ses différents projets

Les activités de soutien

- activités de socialisation (ex. les règles sociales, le code du travail)
- activités autour des savoir-faire méthodologiques (ex. agir sans se tromper après avoir lu ; vérifier si une réponse est correcte)
- activités d'organisation d'un (ou de) projet(s) collectif(s) (ex. organisation d'un voyage d'études ; création d'une feuille d'informations)
- activités manuelles et créatrices
- activités physiques, sportives et ludiques

Les apprentissages

La démarche est avant tout centrée sur la personne au travers de la médiation ou remédiation des apprentissages pour l'acquisition ou la réacquisition de connaissances dans les domaines du français lu et écrit, de l'arithmétique :

- en lecture : découverte générale d'un support (détermination du thème central d'un document, de l'auteur et du destinataire, de la fonction de l'écrit, de l'utilisation d'un document) ; lecture compréhension (de la phrase, de la véracité de la proposition, du texte) ; lecture fluide
- à l'écrit : gérer l'espace graphique, produire une présentation lisible, utiliser la ponctuation, construire des phrases syntaxiquement correctes, rédiger une note, un texte à partir d'une ressource écrite
- en raisonnement et calcul : désignation orale et écrite des nombres, champs additifs et soustractifs, techniques opératoires, champs multiplicatifs et divisions, problèmes multiplicatifs et divisions, numération de position en base dix ; développement des stratégies de recherches et résolution de problèmes complexes

Pour tout renseignement complémentaire, contacter le
CENTRE DE REEDUCATION PROFESSIONNELLE - CITE DE CLAIRVIVRE
24160 SALAGNAC
Tél. : 05.53.62.23.24 - Fax : 08.05.63.90.63
Email : crp.contact@epd-clairvivre.org
Site : www.crp-clairvivre.fr